

« *Jacob, Megan, Adam...* » *Les nouvelles figures juridiques de la dangerosité aux Etats-Unis*

Vanessa Maquet, Doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et Nicolas Jeanne, ATER à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Homo homini res est ? Dangerosité et droit pénal au Canada

Cristina Apetroaie, ATER à l'Université Paris-Ouest La Défense Nanterre et Clémence Djuissi Sigha, ATER à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

16h – Discussion

Discutant : Denis Salas, Magistrat, Secrétaire général de l'Association française pour l'histoire de la justice (*sous réserve*)

Conclusion

Un monde (simplement) habitable

Geneviève Giudicelli-Delage, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1)

Inscription gratuite mais obligatoire avant le 6 février 2012 par mail adressé à Madame Claire Flavigny, chargée de mission de l'École doctorale de droit comparé

eddc@univ-paris1.fr

EDDC – Centre Malher - 9 rue Malher 75004 Paris
téléphone/télécopie : 01 44 78 33 70.

UMR
DE DROIT
COMPARE
DE PARIS

UNIVERSITÉ PARIS 1 – CNRS
UMR 8103



ÉCOLE DOCTORALE DE DROIT COMPARE
École de droit de la Sorbonne
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



La dangerosité saisie par le droit pénal

(Ce thème a fait l'objet d'un ouvrage publié par l'IRJS et les PUF en octobre 2011)

Mercredi 8 février 2011
9h30-17h

Lieu du colloque : **Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**
Salle 1, Panthéon 1^{er} étage, aile Soufflot

Matinée 9h30-12h30

Sous la présidence de Christine Lazerges, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1)

9h30 – Accueil des participants

Thierry Revet, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1), co-directeur de l'IRJS Éditions

10h - Rapports introductifs

Introduction générale

Christine Lazerges, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1), Directrice de l'École doctorale de droit comparé

Prolégomènes – Fragments archéologiques de la défense sociale

Pierre-Jérôme Delage, ATER à l'Université de Limoges

Pause

11h - Réflexions françaises

Une liaison dangereuse. Dangerosité et droit pénal en France

Julie Alix, Maître de conférences à l'Université du Maine

L'irruption de la dangerosité dans les décisions du Conseil constitutionnel, Christine Lazerges, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1), Directrice de l'École doctorale de droit comparé

CEDH, X contre France : la rétention de sûreté devant la Cour européenne des droits de l'homme, Raphaële Parizot, Professeur à l'Université de Poitiers

12h – Débat

Discutant : Alain Blanc, Magistrat, Président de l'Association française de criminologie (*sous réserve*)

Après-midi 14h-17h

Sous la présidence de Geneviève Giudicelli-Delage, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1)

Variations étrangères

Les transformations de la défense sociale. Dangerosité et droit pénal en Belgique

Lore Gyselaers, Docteur en droit de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de la Katholieke Universiteit Leuven

Le doute profite à la sécurité. Dangerosité et droit pénal en Allemagne

Jenny Herrmann, Doctorante à l'Université de Strasbourg

De l'incapacitation à l'exclusion ? Dangerosité et droit pénal en Italie

Luca d'Ambrosio, Docteur en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Postdoctorant à l'Université de Nantes

Pause

« Je vous arrête pour le crime que vous allez commettre »

Dangerosité et droit en Angleterre et au Pays de Galles

Aurélien Binet-Grosclaude, Docteur en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Mathieu Jacquelin, Docteur en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne